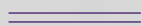


en bref

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS



Retrouvez-nous sur : [facebook.com/62agauche](https://www.facebook.com/62agauche)

Retrouvez les décisions et les votes des élus
du groupe Socialiste, Républicain et Citoyen.

**LA COMMISSION
PERMANENTE DU
15 AVRIL 2024**

Nos élus ont décidé et voté pour

Agriculture

Les partenariats agricoles et durables

Le Pas-de-Calais est un grand département agricole et agro-alimentaire avec environ **70% de sa superficie consacrée aux espaces agricoles**. Dans le cadre de nos compétences en matière de voirie, d'aménagement foncier, mais aussi d'alimentation, de production de repas, nous sommes au quotidien au contact des agriculteurs et des problématiques qu'ils rencontrent au jour le jour.

Notre intervention pour l'agriculture s'appuie sur une série de partenaires reconnus du monde agricole avec 3 axes majeurs :

- la prévention et lutte contre les maladies animales et les zoonoses

La santé animale c'est la santé humaine ! Elle passe par notre Laboratoire Départemental d'Analyse et le travail de prévention avec le Groupement de Défense Sanitaire du Bétail du Pas-de-Calais (GDS). L'objectif premier est d'avoir des cheptels sains à l'échelle du département. La santé animale c'est aussi le Groupement Sanitaire Apicole, partenariat renforcé cette année sur les questions autour du frelon asiatique.

- le soutien à une agriculture durable

Dans le Pas-de-Calais, seuls 2% de la surface agricole est cultivée en Bio ! Difficile quand la loi vise 20% de produits bio en restauration collective et pour une production plus respectueuse de la nature, de ses cycles et ses écosystèmes. Il est donc important de maintenir une action à leurs côtés, encore plus quand la consommation bio est en nette baisse avec l'inflation.

Il se concrétise par :

Un travail avec Bio en Hauts-de-France, A Pro Bio, Terre de liens pour l'accompagnement sur chacun des maillons de la filière biologique.

Un travail d'expertise et d'innovation conduit par Initiatives paysannes, le Réseau des AMAP pour du lien direct producteur/consommateur, ou encore le Gemoir qui fonctionne en espace test agricole pour les personnes non issues du monde agricole.

Par le soutien aux races patrimoniales à travers le Syndicat Hippique Boulonnais et l'Union Rouge Flamande.

- Une agriculture solidaire

Notre but est d'essayer d'apporter une aide le plus en amont possible pour limiter les difficultés et surtout aider à les résoudre.

Nous agissons au travers de :

L'association ARCADE pour assurer un suivi personnel des agriculteurs en situation de fragilités, en prolongement de l'action des Maisons du Département Solidarité.

Un fonds de solidarité paritaire entre le Département et la profession agricole (MSA et Chambre) permettant le remplacement des agriculteurs quand ils sont empêchés, assuré par le Service de Remplacement Agricole du Pas-de-Calais, installé à Aire-sur-la-Lys.

Un partenariat avec l'association SOLAAL qui a pour but de développer le don agricole vers les banques alimentaires de produits frais, locaux et éviter le gaspillage.

L'ensemble de ces partenariats agricoles représente un engagement financier pour 2024 de 635 350 €, avec des conventions pluriannuelles sur 3 ans (2023-2025) concrétisant un partenariat solide et un gage de confiance.

Mieux manger pour toutes et tous

Lancement du fonds alimentation durable avec une enveloppe de 550 000€ afin d'accompagner les initiatives, lutter contre le gaspillage alimentaire, pro-

duire local et de qualité, améliorer la qualité de la restauration. Il est destiné aux collectivités et aux associations.

Environnement

Relever le défi de la transition écologique

Le Département est engagé depuis déjà de nombreuses décennies dans des actions en matière de développement durable, à travers la réduction des déchets, des achats de fournitures ou encore la réduction de la consommation énergétique des bâtiments. En complément de ces actions, avec notre partenaire privilégié qu'est EDEN 62, nous agissons depuis 30 ans maintenant pour préserver les espaces naturels, conforter la biodiversité ou encore sensibiliser les plus jeunes générations aux enjeux environnementaux. Il est décidé de poursuivre également les autres partenariats existants Air/Climat/Développement Durable/environnement avec :

- Centre Ressource du Développement Durable - CERDD (27 000 €)
- Centre de Déploiement de l'éco-transition - CD2E (42 000 €)
- ATMO Hauts-de-France, seule structure de la région compétente en matière de mesures, d'alerte et de sensibilisation à la qualité de l'air (31 620 €)
- AGATE Côte d'Opale qui anime la Commission Locale d'Information (CLI) du Centre Nucléaire de Production d'Électricité (CNPE) de Gravelines. (15 400 €)
- GIP Centre Ressource du Développement Durable - CERDD (27 000 € et 12 000 € d'adhésion)

- 409 100 € pour les partenaires environnementaux : Centre Régional de Phytosociologie (CRP), Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP), Comité Départemental de Tourisme Equestre (CDTE), Conservatoire des Espaces Naturels (CEN), CPIE Chaîne des Terrils, CPIE Val d'Authie, CPIE Villes d'Artois, CPIE Flandre Maritime, Découverte

et Participation à la Protection des Milieux (DPPM), Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (FDAAPPMA), Fédération départementale des Chasseurs (FDC), Ligue de Protection des Animaux du Calais (LPAC), Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF), Ligue pour la protection des Oiseaux (LPO), Groupement Ornithologique et Naturaliste (GON), Chemins Ruraux des Hauts-de-France, les Planteurs Volontaires.

Relever collectivement les défis du changement climatique, être solidaires et valoriser les atouts du territoire

Le soutien à la filière halieutique Boulonnais

Boulogne le 1er port de pêche de France (+de 28 000 tonnes pour 87 millions € de poisson débarqué). Capécure est le 1er centre européen de transformation des produits de la mer, et pour garder sa première place, il est essentiel de soutenir les professionnels de la mer dans le développement de leurs projets. Un ensemble d'activités interdépendantes qui représente plus de 5 000 emplois sur notre littoral. La filière, et notamment la pêche, a été soumise ces dernières années à de nombreux aléas (changement climatique, Brexit, licences de pêche, normes britanniques pour l'équipement des navires, nouveaux projets de zonage maritimes...). Aussi, bien que la compétence économique n'est pas du ressort du Département, il apparaît indispensable d'accompagner la filière, de manière volontariste, sur ce que les autres ne financent pas, sur ce qui facilite le quotidien des pêcheurs et des acteurs de la filière.

Le Département du Pas-de-Calais, apportera son aide financière à hauteur de 2 000 000€ pour créer un nouveau bâtiment. Il s'agit d'une prolongation du calendrier des travaux en raison d'aléas techniques et de deux périodes de nidification d'espèces protégées jusqu'au 31 décembre 2026.

Le Val du Flot : mi terril, mi marais, un Espace Naturel Sensible pas comme les autres Lens-Hénin Canton Wingles

Le Département étend la surface par l'acquisition de 390 m2 supplémentaires pour un montant de 7 440€. Aujourd'hui, l'espace naturel sensible du Val du Flot couvre 115 hectares et abrite des espèces animales et végétales rares comme le butor étoilé, l'aeschne isocèle (grande libellule rousse) ou l'œnanthe aquatique. La politique Espaces Naturels Sensibles est de renaturer les espaces artificialisés et les protéger.

Soutenir les acteurs de l'accompagnement à domicile

Dotation complémentaire pour les SAAD dans le cadre d'un contrat avec le Département

La réforme des services à domicile prévoit la mise en place d'une dotation complémentaire pouvant être octroyée aux Services Autonomie à Domicile (SAD), habilités ou non à l'aide sociale, sous réserve d'avoir conclu avec le Conseil départemental un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM). Pour bénéficiaire de cette dotation complémentaire, les SAD doivent en contrepartie mettre en œuvre des actions améliorant le service rendu à l'utilisateur et répondre à un appel à candidatures annuel.

62 SAD ont répondu à l'appel à candidature et 285 actions ont été retenues. **Il est donc décidé de consacrer 15 760 580 € répartis entre les 62 SAD.**

3S SCARPE SENSEE SERVICES (262 787,02 €), A.A.D.C.M.O (103 584.80 €), A.D.E.F (49 772,19 €), A.D.H.E.O (180 053.79 €), AD COI. SERVICES (60 717.07 €), ADMR (3 882 309,46€ €), ADOMLYS (403 539.55€), ADOMSERVICES (229 709.71€), ADSP la Gohelle (366 357.40€), AIDADOM COTE DOPALE (126 703.30€), AIDALAVIE (72 197.40€), AIDE ET COMPAGNIE (20 173.00€), ALPHA TRANSPORTS ET SERVICES (3 401.63€), AMB ASSAD (798 544.33€), AMI VAL DE SCARPE (162 741€), ARTABAN (1 255 794.08€), ARTOIS DOM (184 752.75€), ASAP ARRAS (202 215.54€), ADPA WIMILLE (124 978.62€), ASSAD DOHEM (117 457.88€), UNA SUD ARTOIS (114 240.00€), ASMDO (45 620€), CAP DOMICILE (744 03.06€), CAP DOMICILE 2 (148 959.36€), CAP VIE CALAIS (46 380.72€), CAPVIE62 (82 608.00€), CCAS CARVIN (76 457.84€), CCAS D'ETAPLES (19 200.00€), CCAS D'HENIN-BEAUMONT (11 900.00€), CCAS D'OUTREAU (87 374.52€), CCAS DE BOULOGNE-SUR-MER (79 528.00€), CCAS DE CALAIS (21 692.50€), CCAS DE CONDETTE (7 544.00€), CCAS DE DESVRES (3600€), SPASAD CCAS LILLERS (145 488.40€), CCAS NOEUX LES MINES (7966.80€), CCAS ST MARTIN BOULOGNE

(52 711.00€), DOMIDOM SERVICES (67 669.50€), CIAS DU HPM-HUCQUELIERS (96 441.05€), CC OSARTIS-MARQUION (32 400.00€), CONFORT SENIOR (16 420.35€), DOMARTOIS (669 477.60 €), DOMI LIANE (369 436.97€), DOMIPLUS (43 661.00€), DOMOPALE AIDE A DOMICILE (34 304.00€), DOMUSVI DOMICILE (204 613.68€), FAMILLES RURALES (29 336.00€), FILIERIS CANSSM (1 233 407.52€), FREEDOM (31 222.76€), HOMEOLIS (58 958.90€), JUNIOR SENIOR (87 098.67€), LYS ARTOIS FLANDRES SERVICES (118 342.00€), OPALE FAMILLE (246 479.53€), PROXIDOM SERVICES (181 142.94€), SIVOM BETHUNOIS (121 686.00€), SIVOM DU BRUAYSI (126 681.46€), SPASAD RELY SAINT VENANT (385 059.86€), UNA DES 3 VALLEES (342 885.20€), UNA DES PAYS DU CALAIS (195 702.26€), UNA SAINT-OMER (424 510.83€), UNARTOIS (235 950.50€), VITALIANCE (148 238.63€), VIVAT (6 161.00€).

Enfance / famille

Renforcer les actions de prévention à destination des jeunes enfants et des parents.

L'Accompagnement en Economie Sociale et Familiale a pour but d'aider les parents confrontés à des difficultés de gestion du budget familial ayant des conséquences sur les conditions de vie de l'enfant. Elle peut être exercée à la demande des parents ou sur proposition du service de l'Aide Sociale à l'Enfance quand la situation de l'enfant le justifie et avec l'accord des parents. L'accompagnement est réalisé par délégation avec l'Association Départementale d'Actions Educatives (ADAE) et l'Association Tutélaire du Pas-de-Calais sur la base de 276 euros par mois par mesure.

275 000 € attribués pour la mise en place de groupes « Attente Active ».

APEI de Saint-Omer, AFAPEI Calais, PEP62-CAMSP Artois, Arrageois et Ternois, CAZIN PERROCHAUD Boulogne/mer, APEI GAM Montreuillois.

Le Département a souhaité la mise en place de groupes d'accompagnement enfants-parents dit « attente active » en amont des prises en charge spécialisées. Attente active s'adresse à des parents et leurs enfants âgés de 2 à 5 ans, présentant des troubles de l'adaptation scolaire et du développement et en attente d'un bilan ou d'une prise en charge (troubles du comportement, opposition, maladresse, retards de langage, agitation, difficultés de concentration, relation aux autres difficile, agressivité...). L'objectif principal est d'aider à restaurer ou

consolider la qualité du lien Parent-Enfant, en comprenant les difficultés de l'enfant, en identifiant ses capacités et en s'adaptant à ses besoins dans le quotidien. En apprenant des trucs et astuces de professionnels de la petite enfance, à répéter à la maison.

L'accueil de jour pour personnes en situation de handicap

Afin d'accueillir à la journée, des personnes en situation de handicap sans solution d'accompagnement durable ou en attente d'une place en établissement, des associations de parents d'enfants en situation de handicap, **les APEI**, ont développé des services associatifs, au sein desquels sont proposées, tout au long de l'année, des activités dont les objectifs visent **un maintien des acquis et offrent par ailleurs du répit pour les aidants**. La participation financière du Département s'élève à :

APEI de Lens, « La Mascotte » : 25 000 €
APEI de Saint-Omer, « La Maison de Jean-François » : 25 000 €
APEI d'Hénin-Carvin, « La Passerelle » : 25 000 €
Sourires d'autistes, « la Ferme Sénéchal », 35 000 €

Tourisme

Valoriser les atouts de notre territoire exceptionnel et accompagner les leviers d'attractivité

Rencontres internationales de cerf volants de Berck-sur-Mer du 20 au 28 avril 2024

Depuis 37 ans, la station de Berck-sur-Mer accueille les rencontres internationales de cerfs-volants. Cet événement est devenu un rendez-vous incontournable dans la région et bien au-delà.

Depuis 2015, **près de 700 000 personnes ont été accueillies lors de ce temps fort**, constituant ainsi un véritable levier économique pour toute la Côte d'Opale. Pour l'édition 2024, qui se déroulera du 20 au 28 avril, nous décidons un accompagnement financier de la manifestation, à hauteur de **60 000 €** ainsi que la présence du car-podium du Département avec animation durant 9 jours (30 464,60 €), un affichage départemental (48 000 €) et un encart publicitaire dans l'Écho du Pas-de-Calais (3 000 €).

Demande de subventions événementielles – manifestations de

rayonnement départemental ou infra-départemental

Accompagnement du développement de la vie associative avec des événements de rayonnement départemental populaire, fédérateur, festif tout en contribuant au bien vivre ensemble.

Territoire du Boulonnais :

- Notre Dame de Boulogne, histoire d'un bossu – NEOSTREET Compagnie – 22 et 23 juin 2024 avec un soutien financier de 5000 € pour la création d'un spectacle participatif de Notre Dame de Paris œuvre de Victor Hugo avec une adaptation au patrimoine local de la ville de Boulogne-sur-Mer
- Fête du crabe d'Audresselles – Les Plaisanciers d'Audresselles – 15 et 16 juin 2024 avec un soutien financier de 2000 €, fête traditionnelle de village organisée depuis 1976 avec une mise en avant des produits de la mer, les pêcheurs locaux, artisanat et stand de sauveteurs.

Territoire de l'Arrageois :

- 1944 : libération à Béhonsart – Association Béhonsart Terre d'histoire – 15 septembre 2024 avec un soutien financier de 800 €, journée de reconstitution historique pour commémorer la vie du village à cette époque, avec un soutien financier de 800€

Culture

Oser la culture et Rendre accessibles à toutes et à tous les pratiques culturelles

202 700€ accordés à des projets culturels afin de faire en sorte que la Culture ne soit pas simplement accessible à chacun, mais aussi un espace de partage, pour découvrir d'autres horizons en faveur d'une politique culturelle populaire.

Soutien aux saisons culturelles intercommunales

Arrageois : communauté de communes Sud Artois avec un soutien financier de 18 000€

Aide au fonctionnement et au projet Arts de la scène, danse, musique, arts visuels :

Lens-Henin : Association B. C Tertendo 15 000€

Etablissement public de coopération culturelle le 9-9 Bis 15 000€

Montreuillois : CNC Danse 15 000€ - Rock en stock 20 000€

Département : Cinquante degrés nord 2000€

Patrimoine :

Arrageois : Campagnes vivantes 1500€

Lecture publique :

Arrageois : association escales des lettres 16 500€

Artois : commune de La Couture 7000€

Lens-Hénin : commune de Méricourt 3 200€

Département : la sauvegarde du nord 80 000€

Schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques en amateur

Département : Collectif pour la pratique musicale en amateur Hauts-de-France 5000€

Aide à la création et au développement de l'activité en spectacle vivant et musicale

Lens-Hénin : ballets du Nord/Pas-de-Calais 2000€

Département : Rosa bonheur 2500€

Transfert de bien culturel

Demande de transfert de propriété de 19 objets archéologiques de l'Etat au Département à titre gracieux auprès des services de la direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France.

Soutenir le devoir de mémoire

Opérations mémorielles et commémorations : demandes de subvention

Le Département entend soutenir les actions mémorielles menées sur les territoires, il s'agit de manifestations rappelant l'histoire départementale ou les valeurs qu'incarnent les lieux de mémoire. Les projets soutenus sont :

- Rencontres 14/18 en Flandre Française (plaine de la Lys et pays de l'Alloeu de mars à décembre 2024) 9000€

- Centenaire de la 561e section des médaillés militaires de Liévin, 15 septembre 2024, 1000€

- Défilé de la libération (Courset, Desvres et Etaples), 17-20 mai 2024, 10 000€

Archéologie

Convention entre le Département et l'Institut National de recherches archéologiques préventives pour un projet d'exposition temporaire consacrée au Néolithique. L'exposition « le champ

des possibles : paysages et société néolithiques » sera présentée à la Maison de l'Archéologie du 21 septembre 2024 au 15 juin 2025.

Afin de rendre accessible les expositions de la Maison de l'Archéologie au plus grand nombre, la rédaction d'un livret facile à lire et à comprendre est souhaitée. Le Facile À Lire et à Comprendre (FALC) est une méthode qui a pour but de traduire un langage classique en un langage simplifié. Dans son contenu, comme dans sa forme, le FALC permet de rendre l'information plus simple et plus claire et est ainsi utile à tous, notamment aux personnes en situation de handicap, non-lectrices, dyslexiques, âgées ou encore maîtrisant mal la langue française. Afin de proposer à nouveau un livret FALC pour l'exposition sur l'environnement néolithique, il est proposé d'établir un partenariat, pour la troisième année, avec deux structures situées à Dainville : - La résidence La terre du Potier, établissement du Groupement Arras-Montreuil (APEI-GAM), - L'Établissement ou service d'aide par le travail (ESAT CATARTOIS). Les personnes accompagnées par la résidence La terre du Potier souhaitent découvrir les richesses archéologiques et contribuer à la simplification des informations en FALC. L'ESAT souhaite expérimenter sur une tâche concrète le développement des compétences des travailleurs en situation de handicap en matière de traduction FALC.

Logement

Accéder au logement et être accompagné

L'objectif est de soutenir l'accès au logement des jeunes majeurs et notamment de ceux qui ont eu un parcours d'Aide Sociale à l'Enfance avec le dispositif Tremplins Duos qui propose un hébergement sur la CAHC et un accompagnement éducatif renforcé pour des jeunes de 16 à 21 ans : 16 majeurs et 6 mineurs.

Une participation financière supplémentaire est allouée à l'association Rencontres et Loisirs de 17 440€.

Garantir les emprunts des acteurs du logement (Villogia, Habitat Hauts-de-France, Flandre Opale Habitat) pour développer les solutions pour la population :

Audomarois, Artois, Boulonnais

Construction de 24 logements rue Jehan de Terline à Blendecques

Construction de 7 logements rue d'Arras à Camblain-l'Abbé

Réhabilitation de 19 logements rue du Dessous à St-Etienne-au-Mont

Emploi

L'insertion par l'activité économique prépare à l'insertion dans l'emploi

L'emploi reste aujourd'hui le meilleur moyen d'acquérir des ressources suffisantes pour mener une vie digne. Les Structures d'Insertion par l'Activité Économique, dont les Ateliers Chantiers d'Insertion, rendent possible l'accès à l'emploi d'un grand nombre de personnes qui en sont privées. Aux côtés de l'Etat, **le Département du Pas-de-Calais soutient les Ateliers Chantiers d'Insertion avec une participation au financement des Contrats à Durée Déterminée d'Insertion à hauteur de 4 688 000€.**

Rationaliser les dépenses et favoriser le partenariat en faveur de l'insertion et l'emploi

4 260 892€ alloués au Département par l'Etat dans le cadre de la contractualisation pour l'insertion et l'emploi. Le Département engagera 3 342 548€ de crédits réservés à cette politique.

Les actions proposées se déclinent de la manière suivante :

-prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance ;

-lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits ;

-construire une transition écologique solidaire.

Valoriser et soutenir ceux qui s'engagent notamment via l'économie sociale et solidaire

Pas-de-Calais Actif, partenariat 2024

Pas-de-Calais Actif est le partenaire privilégié du Conseil départemental pour accompagner le financement des structures de l'Économie Sociale et Solidaire du Pas-de-Calais, que ce soit pour l'étude, le lancement, le développement ou la consolidation en cas de difficultés. Pas-De-Calais Actif : un acteur solidaire

du développement local réalisant des missions d'intérêt général en faveur de l'emploi.

Pour l'année 2024, il est décidé de poursuivre les mêmes axes de travail et une dotation à hauteur totale de 538 187 €, répartie comme suit :

Fonctionnement général du groupement : 130 000 €

Fonds d'Innovation pour le Développement de l'ESS (FIDESS) : 38 172 €

Dispositif d'Appui aux Structures de l'ESS (DASESS) : 33 500 €

Propulsons! (Financement participatif) : 39 015 €

Pas-de-Calais Territoire d'ESS : 297 500 €

Soutenir les initiatives transfrontalières locales

Boulonnais

Avenant de prolongation du délai d'exécution du projet de la commune de Boulogne-sur-Mer dans le cadre de l'appel à projets « soutien aux initiatives transfrontalières locales »

Ce dispositif de soutien s'inscrit dans la continuité des travaux du Comité du Déroit, structure de coopération souple lancée à l'initiative du Département du Pas-de-Calais réunissant 7 collectivités bordant le détroit : le Comté du Kent, les Provinces de Flandre-Occidentale et de Flandre-Orientale, les Provinces de Zélande et de Hollande-Méridionale et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais. Nous souhaitons en effet poursuivre et renforcer le dialogue avec nos voisins autour de cet espace du détroit.

Pour le 4ème appel est acté de soutenir le projet « Bridging the North Sea » ayant pour objectif de créer un réseau transnational de chercheurs, techniciens, musées, pour sensibiliser les habitants aux connectivités du bassin de la Mer du Nord.

Le partenaire du Pas-de-Calais est le service archéologie de la ville de Boulogne-sur-Mer à qui est accordé une subvention de 9 826,45 € avec un délai supplémentaire pour achever le projet jusqu'au 31 janvier 2025.

Soutenir les initiatives transfrontalières locales en faveur des jeunes

Boulonnais

Pour le 4ème appel est acté de soutenir le projet « Geopark transmanche - Schools climate exchange » ayant pour objec-

tif de mettre en place un programme d'échange d'une durée d'un an destiné aux écoles primaires du Kent Downs National Landscape et du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale. Le projet contribuera à renforcer les relations entre les jeunes de part et d'autre de la Manche afin de mieux comprendre l'environnement, le climat et la géologie communs à leur région.

Le partenaire du Pas-de-Calais est le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale à qui est accordé une subvention de 3 350.00€.

Soutenir l'Association des communes minières de France

Convention 2024 entre le Département du Pas-de-Calais et l'association des communes minières de France

L'association des communes minières de France a ainsi pour objet principal d'intervenir auprès des pouvoirs publics nationaux et européens, ainsi qu'auprès des exploitants pour une meilleure prise en compte des enjeux miniers et de reconversion touchant les communes et leur population. Elle intervient notamment dans les domaines suivants :

- Le développement socio-économique des bassins miniers,
- La réhabilitation urbaine et le traitement des désordres générés par l'activité minière,
- Le respect des droits des mineurs et de leurs ayant-droits,
- La valorisation du patrimoine culturel des bassins miniers.

Elle organisera en 2024 des événements (les assises de l'énergie, colloque « villes minières, villes d'avenir), un accompagnement des partenaires dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier. Le Département attribue une subvention de 30 000€.

Sport

Etre au rendez-vous des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 avec des moments festifs et populaires dans le département

Mise en place d'animation à destination de la population avec une aide financière aux communes et EPCI labellisées « Terre de jeux 2024 » autour de la pratique sportive par le plus grand nombre, en lien avec la santé, la jeunesse, l'inclusion,

l'insertion. 59 collectivités pour 110 235€ de participations financières.

Arrageois :

Anzin-Saint-Aubin 2000€, Arras 2000€, Aubigny-en-Artois 2000€, Avesnes-le-Comte 2000€, Etrun 1680€, Fampoux 2000€, Henin-sur-Cojeul 1500€, Maroeuil 2000€, Monchy-le-Preux 1410€, Roclin-court 1980€, Saint-Nicolas-les-Arras 2000€, Sainte-Catherine 2000€, Thelus 2000€, Tilloy-les-Mofflaines 2000€ et Vitry-en-Artois 2000€, CC Communes de l'Artois 1500€, CC Osartis Marquion 2000€, CU Arras 2000€.

Artois :

Barlin 2000€, Billy-Berclau 2000€, Haillicourt 2000€, Haisnes 800€, Laventie 1800€, Noeux-les-Mines 2000€.

Audomarois :

Aire-sur-la-Lys 2000€, Arques 1424€, Racquinghem 1110€, Saint-Omer 2000€, Zudausques 2000€. CC Pays de Lumbres 2000€, CA Pays de Saint-Omer 1500€

Boulonnais :

Boulogne 2000€, Le Portel 2000€, Marquise 2000€, Saint-Martin-Boulogne 1680€ et CA Boulonnais 2000€.

Calaisis :

Guines 2000€, CC Pays d'Opale 2000 €, CC Région d'Audruicq 2000€.

Lens-Hénin :

Aix-Noulette 2000€, Angres 1131€, Anay-sous-Lens 2000€, Bully-les-Mines 720€, Carvin 2000€, Courrières 2000€, Drocourt 2000€ Harnes 2000€, Henin-Beaumont 2000€, Lens 2000€, Liévin 2000€, Mazingarbe 2000€, Montigny-en-Gohelle 2000€, Noyelles-Godault 2000€, Noyelles-sous-Lens 2000€, Sains-en-Gohelle 2000€

Montreuillois-Ternois :

Berck-sur-Mer 2000€, Cucq 2000€, Ecuire 2000€, Merlimont 2000€.

Accompagner les clubs inclusifs

Organisation d'une formation de 3 à 5 jours avec un accompagnement individualisé sur 6 mois de clubs sportifs à destination des dirigeants et éducateurs de l'ensemble des clubs sportifs et comités départementaux. La pratique sportive des personnes en situation de handicap reste encore sous représentée, il entend développer des outils réduisant ces écarts.

L'accompagnement du mouvement sportif dans sa volonté d'ouverture.

6000€ au Comité Paralympique et Sportif Français qui organisera la formation « club inclusif ».

Aides aux clubs de haut niveau amateur saison 2023/2024

Judo Club Baudimont Arras 5000€, Olympique Judo Avenir 5000€, Judo Club de Givenchy 2500€, Judo Club de Lapugnoy 2500€, R.C.A Natation Artistique 2500€ et Amicale Laique d'Arques 10000€ (tir à la carabine avec un label Handicap).

Notre actualité

Notre inquiétude concernant le nombre de bénéficiaires du RSA

La croissance économique n'est pas au rendez-vous.

Le gouvernement vient de revoir ses prévisions de croissance à la baisse pour 2024 [de 1,4% prévus à l'origine à 1%]. Les économistes sont encore moins optimistes et tablent sur 0,7%. **L'objectif du plein emploi est loin d'être atteint.**

La suppression de l'Allocation Spécifique de Solidarité aura un impact sur le RSA.

Cette suppression de l'ASS pour les personnes privées d'emploi en fin de droits va faire basculer les plus précaires vers le RSA. Pour le Département du Pas-de-Calais c'est 6 500 allocataires RSA en plus et un coût supplémentaire de près de 45 millions €.

L'assurance chômage sera encore réformée.

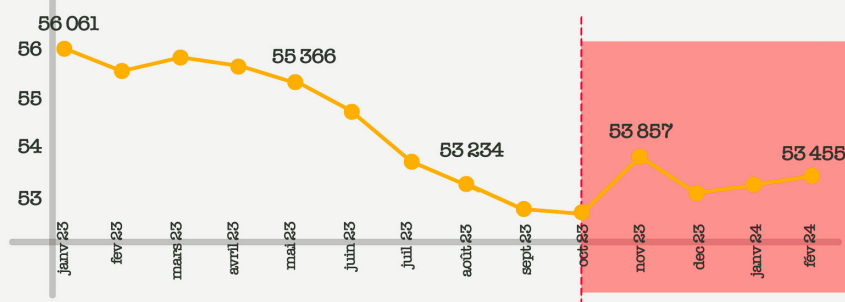
Le 2 avril dernier, le 1er ministre, Gabriel ATTAL, a annoncé devant l'Assemblée Nationale une nouvelle

réforme de l'assurance chômage alors que la précédente est à peine mise en œuvre et n'est pas évaluée.

En voulant réduire la durée d'indemnisation la conséquence sera là aussi le basculement de demandeurs d'emploi en fin de droit vers le RSA.

Paupériser les plus fragiles pour faire baisser les chiffres du chômage et transférer les dépenses vers les Départements ne peut pas être une méthode !

Évolution du nombre de bénéficiaires du RSA dans le Pas-de-Calais



Entre 2019 et 2023, le nombre de bénéficiaires du RSA est en baisse... Mais, depuis octobre 2023, on constate un net fléchissement de cette baisse.

Le RSA doit rester un outil de solidarité et d'insertion professionnelle

Considérer qu'il suffit de traverser la rue pour trouver un emploi est certes une formule efficace en terme de communication mais la réalité est moins simple. Toute personne n'est pas employable immédiatement, cumulant plusieurs freins (**problème de formation, d'adaptabilité à un poste, de mobilité, de garde d'enfants...**). Des

freins plus ou moins importants sur lesquels travaillent les agents du Département et nos partenaires. Le RSA est alors ce qui permet de **ne pas sombrer et de reprendre pied dans la vie professionnelle.** Mais cela réclame du temps et de l'accompagnement. Reste que cet accompagnement permet chaque année 9 350 remises à l'emploi.

Par ailleurs, chaque bénéficiaire du RSA signe un **Contrat d'engagement et la suspension de l'allocation peut être prononcée en cas de non-respect** (plus de 7 700 suspensions sont prononcées chaque année dans le Pas-de-Calais dont 3 600 pour non-respect de ce contrat).